

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

PROGRAMME DE TRAVAIL 2021-2022

VOTÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 14 DÉCEMBRE 2020

apur.org

apur

Sommaire

CADRE GÉNÉRAL	4
Les missions de l'Apur	4
Les orientations programmatiques des prochaines années	5
La structure du programme de travail 2021-2022	5
Les bases de données et la cartographie	7
1.1 Une base de connaissance unique inscrite dans la durée, multi-échelles et multi-thématiques avec :	8
1.2 Une évolution des formes de représentations cartographiques et du partage de la data déjà engagée et à poursuivre... ..	8
1.3 ... et qui s'ouvre vers de nouveaux horizons	9
La connaissance prospective pour une ville durable pour tous	11
2.1 Les tissus urbains, l'environnement, l'énergie, les réseaux	12
2.2 La mobilité, la logistique, l'espace public	14
2.3 Habitat, logement et hébergement	16
2.4 Social et sociétal	17
2.5 L'économie et l'innovation	19
La transformation des territoires	23
3.1 La transformation des grands sites	24
3.2 L'accompagnement des grands projets	25
3.3 L'engagement pour un renouveau de la planification (urbaine), de la planification normative vers la planification inventive	27
LA DIFFUSION	29
International	29
Publication Paris Projet et communication	29

Les missions de l'Apur

Quatre missions sont confiées à l'Atelier :

- documenter la réalité du monde urbain,
- contribuer à la conception, à l'évaluation et accompagner des politiques publiques,
- décrypter et anticiper les mutations et les évolutions futures,
- partager et diffuser la connaissance acquise auprès de tous et à l'international.

Des missions, objets de nombreuses publications

Plus de 400 documents ont été mis en ligne depuis 2014 : données, cartes, notes, études, travaux prospectifs à l'échelle de Paris et du Grand Paris, de la parcelle à la commune et au territoire.

Des travaux réalisés selon diverses méthodes et avec de nombreux partenariats

L'atelier est un « tiers de confiance », une plateforme d'échanges, de diffusion et de construction commune auprès de tous les acteurs de Paris et du Grand Paris, syndicats techniques, établissements publics, collectivités et citoyens. Les travaux sont multiscalaires : parcelles, îlots, communes, territoires, Paris, Métropole du Grand Paris, Vallée de la Seine. Ces périmètres sont, selon les besoins, élargis pour intégrer par exemple des liens ville/campagne et des comparaisons européennes voire mondiales. Ils sont réalisés dans une conversation ouverte qui facilite la confrontation des points de vue et des approches avec nos partenaires, mais aussi avec les laboratoires de la recherche universitaire. Plusieurs formes nouvelles continueront de s'installer : des « dataviz » plus nombreuses, des ateliers partagés et les éditions de Paris Projet et de référentiels communs.

« Le territoire, c'est comme une conversation, on n'y rentre qu'à la condition d'écouter et l'on n'y prend la parole que pour la rendre. »

Michel CORAJOURD, paysagiste

Les orientations programmatiques des prochaines années

Quel que soit le temps que nous mettrons à gérer l'actuelle crise sanitaire, elle laissera des marques durables sur la ville, les pratiques urbaines, les économies, les modes de vie, l'architecture des logements, le marché immobilier. Et, si elle s'impose comme point d'entrée de tous les travaux à venir, elle infléchit déjà les travaux en cours tout en renforçant nos approches fondatrices :

- **La ville de demain est déjà là** et cette réalité est le premier support de la ville durable. Il s'agit de mieux vivre dans la ville d'aujourd'hui.
- **Les villes consomment mais les villes produisent aussi**, les villes inventent, elles sont le reflet de notre culture.
- **La ville est diverse** : villes anciennes, historiques, tissus pavillonnaires, villes de l'après-guerre, grands ensembles, nouveaux quartiers ; chacune de ces formes urbaines a des atouts qu'il nous revient de développer et de faire fructifier. Le tissu

pavillonnaire peut être pilote pour la ville écologique passive, les grands ensembles, la ville de l'après-guerre, source d'inventions culturelles et sociales, la ville ancienne, expression des identités historiques et socle des centralités, les nouveaux quartiers, lieux d'expériences programmatiques, architecturales et environnementales.

- **La ville est en réseau**, un réseau d'échelle mondiale (la zone urbaine planifiée de Shanghai équivaut à un cercle qui engloberait Paris/Londres/Amsterdam), un réseau polycentrique qui tisse de nouveaux liens, un réseau de proximité, multiculturel, qui restera le lieu d'arrivée de ceux qui n'ont rien.
- **La ville est citoyenne et le citoyen est acteur de sa ville** ; il en a le goût et de plus en plus, le temps : de nouveaux liens vont s'installer entre la ville et le citoyen qui demanderont moins de normes et plus d'invention et de souplesse.

La structure du programme de travail 2021-2022

L'Apur organise son programme partenarial 2021-2022 en trois grandes familles de travaux :

- 1 | **Les bases de données et la cartographie,**
- 2 | **La connaissance prospective,**
- 3 | **La transformation des territoires.**



GRAND PARIS – VÉGÉTATION – ESPACES VERTS



1. Les bases de données et la cartographie

Une part plus importante est donnée à la gestion de la donnée et de la production cartographique dans un contexte d'arrivée massive de données, de l'augmentation de la présence du numérique et de l'intelligence artificielle.

Des milliers de données sont à gérer, croiser, organiser et cartographier, suivies sur de longues périodes ; elles fournissent à tous les acteurs de la ville des informations essentielles vérifiées et partagées : les collectivités, les acteurs

institutionnels mais aussi les urbanistes, les architectes, les nombreux bureaux d'études et AMO très présents et les nouveaux acteurs, collectifs, citoyens/citoyens. L'IA et le numérique vont révolutionner les moyens d'observations de la ville durable, de l'habitat, du logement, des familles, des structures de l'innovation, du commerce, de l'espace public, de la nature, des services urbains, des quartiers de gare. Ils doivent nous aider à retrouver de la plasticité, de la souplesse, de l'adaptabilité dans la ville en lien avec les évolutions de nos modes de vie.

1.1 | Une base de connaissance unique

inscrite dans la durée, multi-échelles

et multi-thématiques avec :

- La base de données de « référence » sur Paris et la Métropole actualisée et enrichie chaque année de nouvelles données.
- Des bases de données thématiques actualisées et également enrichies (BD Projet d'aménagement et voirie, BD démolition, BD Paysage, BD Commerces, BD de recouvrement des PLU-PLUI, BD Patrimoine, des chiffres clés et données RGP, BD permis de construire...) et les nouvelles à constituer comme la BD sous-sol, le taux d'usage du bâti et les données liées à l'énergie en lien avec l'APC.

BASE DE CONNAISSANCE

- 1.1.1 | **Base de données de référence** – Suivi et mise à jour (îlots, équipements, bâti, filaires de voies, cadastre, fichiers fonciers...) nouvelle donnée à partir de la télédétection pour mise à jour des connaissances sur la nature comme la hauteur de la végétation ou l'occupation du sol et l'indice de canopée
- 1.1.2 | **Bases de données thématiques** – Suivi ou nouvelle (BD projet, BD patrimoine, BD PLU, BD démolition, BD sous-sol, BD permis de construire et BD commerces à Paris...), énergie, eau, déchets, usage du bâti
- 1.1.3 | **Gestion de l'infrastructure** (incluant développement/maintenance, scripts d'automatisation)
- 1.1.4 | **Assistance SIG** aux études/utilisateurs
- 1.1.5 | **Articulation avec l'IDG régionale**, avec l'IPR, la DRIEA et les partenaires – Suivi
- 1.1.6 | **Vallée de la Seine, SIG commun** – Suivi, mise à jour

1.2 | Une évolution des formes de représentations

cartographiques et du partage de la data

déjà engagée et à poursuivre...

- L'actualisation des applications Data Portraits des 131 communes/IRIS, des 12 Établissements Publics Territoriaux et de la Métropole du Grand Paris (en lien avec la stratégie Open Data/observatoire des dynamiques territoriales de la MGP).
- La mise en ligne et l'actualisation d'applications de datavisualisation.
- La consolidation de la plateforme open data et du catalogue de données.
- Le renforcement de la cartotheque.

ÉVOLUTION DES REPRÉSENTATIONS, PARTAGE ET DIFFUSION

- 1.2.1 | **Datavisualisations** (développement, suivi et maintenance) avec notamment la mise à jour des data portraits des 131 communes (en lien avec la MGP), des « mauvais branchements », « diagnostic PLU », « quartier de gares v2 », « environnement », et, à préciser, de nouvelles datavisualisations « Atlas territorial (ville de la proximité) », « équipements en relation avec la population, la ville du ¼ d'heure »...
- 1.2.2 | **Les nouvelles formes de représentations** : benchmark
- 1.2.3 | **Open data** – Suivi et mise à jour
- 1.2.4 | **Cartothèque** – Alimentation, enrichissement
- 1.2.5 | **Administration des données** – Mise à jour du catalogue des données (avec une édition papier)
- 1.2.6 | **Suivi et traitement des demandes extérieures**

1.3 |... et qui s'ouvre vers de nouveaux horizons

- Le recours à la télédétection avec les données par satellites.
- La fabrication et la gestion d'une nouvelle couche « données carroyées » intégrant des indicateurs multi-thématiques.
- L'exploration et l'exploitation de nouveaux jeux de données non encore exploitées (par exemple : données DVF, réseaux sociaux, données des opérateurs mobiles...).
- La mise en place de nouveaux outils exploratoires de données (data-mining avec PowerBI, Insights...) pour l'exploitation de données massives (réseaux sociaux, capteurs...); utilisation d'API externes pour réaliser des analyses spatiales.
- L'exploration des possibilités de la data science/IA.
- Le renforcement de l'encadrement juridique et technique pour la conformité RGPD.

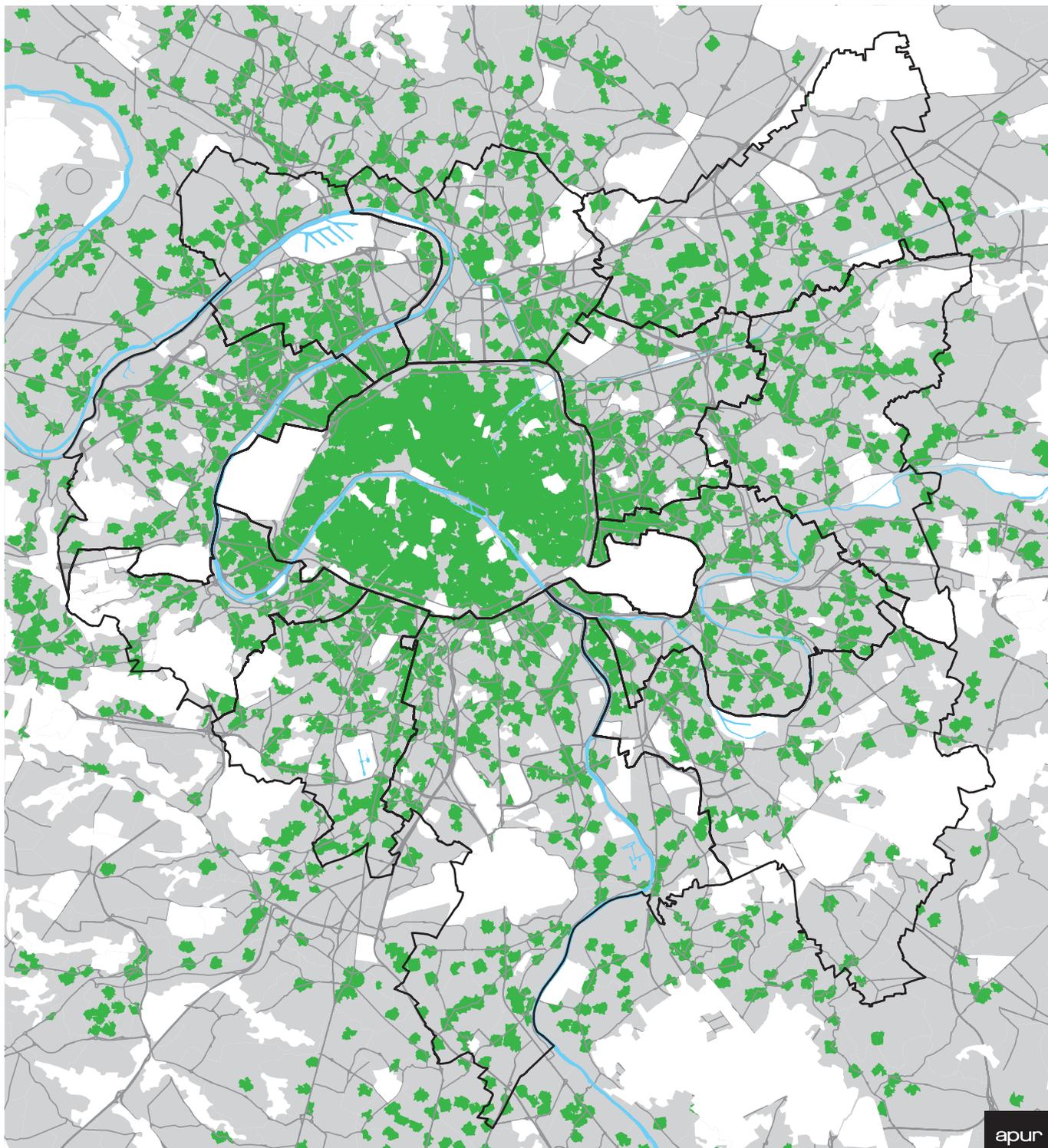
NOUVELLES DONNÉES, NOUVELLES MÉTHODES

1.3.1 | Les possibilités de la télédétection avec des images satellites

1.3.2 | Exploration des possibilités

- **de l'IA / du Big data** (recours data science)
- **des nouveaux outils** (data mining)
- **des nouvelles données** (données réseaux sociaux, opérateurs mobiles, carroyages enrichis) en lien avec les demandes des études

1.3.3 | Aspects juridiques : suite de la mise en place de la feuille de route « conformité RGPD » et suivi en continu des données à caractère personnel



apur

TEMPS DE MARCHÉ POUR SE RENDRE À UNE PHARMACIE



- 5 minutes
- Principaux équipements et espaces verts
- Plus de 5 minutes

Sources : Base permanente des équipements Insee 2017, BDCom 2017, BDTopo IGN 2019, Données carroyées Insee 2015

2.

La connaissance prospective pour une ville durable pour tous

Si les années 2014-2020 ont ouvert de nombreuses pistes qui doivent être consolidées collectivement, l'année 2020, avec la brutalité du choc de la crise sanitaire, impose de proposer des réponses à de nouvelles questions : soigner, accompagner, repenser le cycle de nos vies, installer de nouveaux équilibres, définir de nouveaux indicateurs... Le programme 2021-2022, et des années à suivre, s'attachera à développer des connaissances et enrichir les réflexions sur ces très nombreuses questions avec en ligne de mire, la vision 2030 et 2050 regroupée en 5 chapitres :

2.1 | Les tissus urbains, l'environnement, l'énergie, les réseaux

Comment occuper plus et mieux l'existant, augmenter le taux d'usage ? Quelles nouvelles approches foncières ? Comment donner la bonne place à la nature et aux espaces de fraîcheur en ville ? Comment résoudre l'équation confort ville zéro carbone, préservation de la ressource, qualité de l'eau et de l'air ? Comment favoriser la bonne santé en ville ?

2.2 | La mobilité, la logistique, l'espace public

Comment se déplacer et partager l'espace public ? La métropole « post-voiture », comment y arriver ?

2.3 | Habitat, logement et hébergement

Comment retrouver un parcours résidentiel ? Comment se loger ?

2.4 | Social et sociétal

Quels équipements et services publics 2030 ? Quelles offres et dans quels espaces ? Quel pacte social ? Quels modes de vie, quelles façons de travailler ?

2.5 | L'économie, les innovations, l'économie circulaire

Que pouvons-nous produire ? La ville métropole peut-elle être apprenante, inclusive et productive ? Quels emplois face à l'arrivée des nouvelles technologies ? Quel « éco-tourisme » ?

2.1 | Les tissus urbains, l'environnement, l'énergie, les réseaux

L'émergence de la gestion du stock, la diversité des appels à projets innovants, la transformation des bureaux, le partage des espaces, la réversibilité, le transitoire modifient les contenus et les manières de faire. Aujourd'hui limitées dans leurs possibilités d'extension, mais aussi de plus en plus contraintes par le coût financier et environnemental du bâti, les collectivités n'ont d'autres choix que la mobilisation du stock, inventant des nouveaux référentiels avec l'analyse du taux d'usage, de la capacité de mutation, de l'offre de nouveaux usages.

Ces réflexions sur les transformations des tissus urbains s'inscrivent dans l'objectif permanent de l'augmentation du parc de logement, et en particulier, social et de la nécessité de la réouverture des parcours résidentiels dans un espace bâti à la fois très contraint et qui se redéfinit à l'aune de l'arrivée du Grand Paris Express. La prochaine décennie sera celle de l'accélération des actions visant à faire de Paris et la Métropole du Grand Paris, des villes véritablement durables et résilientes, sur le chemin de la neutralité carbone à atteindre en 2050. Parmi les actions envisagées, la période qui s'ouvre verra l'accélération des rénovations énergétiques, de la présence de la nature en ville avec la progression de la pleine terre, de la biodiversité et le renforcement des trames vertes et bleues. Il faudra également continuer à installer les services urbains nécessaires pour favoriser l'évolution des comportements en termes d'économie circulaire (déchets, réparation...) et optimiser les infrastructures existantes. Dans ce contexte, Paris se dotera de son premier PLU bioclimatique.

Familles de travaux pour l'atelier :

- **La connaissance des tissus constitués avec :**

- **L'évolution des tissus urbains**, face aux questions environnementales, de transformation et de densification des usages, de valorisation de l'existant, de renforcement de la lutte contre les îlots de chaleur et de végétalisation : les tissus de faubourgs, les ensembles de l'après-guerre, les quartiers HBM, les tissus pavillonnaires, les tissus d'activités économiques, les quartiers des grandes gares parisiennes, le patrimoine ferroviaire dans la métropole (gares et halles), les ensembles hospitaliers, les grands équipements...
- **la valorisation de la ville du sous-sol** pour laquelle il devient nécessaire de réaliser une base de données pour documenter, anticiper, développer les liens dessus dessous... et rendre possible les transformations notamment des parkings.

- **La mise en place de nouveaux indicateurs, de nouvelles données et de la comptabilité carbone (benchmark) avec :**

- **la mise en œuvre d'un service public de la donnée énergétique** avec l'ensemble des partenaires et l'APC ; il s'agit de construire un « lac de données », rassemblement inédit dans une même base de données d'informations de diverses sources (typologie des bâtiments, réseaux, consommations d'énergie, données sociales, etc.) qui devra permettre de développer plusieurs applications spécifiques à définir (pour la rénovation des copropriétés, pour les bâtiments municipaux, pour les individuels, etc.). Ce lac de données pourra être élargi à l'échelle métropolitaine.
- **la poursuite de l'accompagnement d'Eco-rénovons Paris à travers une analyse des matériaux biosourcés de rénovation** en portant le regard sur les choix opérés tant sur les matériaux retenus et leur efficacité dans les opérations que ceux qui ont pu être écartés en s'attachant à en comprendre les raisons.

- **le taux d'usage des bâtiments** doit permettre, à partir de nouvelles données comme celles des consommations d'eau, de livrer des éléments de réponse aux nombreuses questions qui se posent sur la manière de vivre les m² des bâtiments parisiens : comment sont-ils habités, comment y travaille-t-on, quel est l'impact du télétravail...? Ce nouvel indicateur pourra révéler la sous-occupation ou sous-utilisation de certains types de bâtiments dont certaines surfaces pourraient être optimisées selon des modalités à inventer, l'optimisation du « déjà là » constituant l'un des leviers pour faire de Paris une ville neutre en carbone et résiliente à l'horizon 2050. Un focus complémentaire sur le tertiaire en général et l'immobilier de bureaux en particulier pourra compléter cette analyse. Parmi les leviers d'optimisation possible, la transformation des bâtiments au regard d'une programmation liée à la chronotopie pourra être étudiée.

• **L'évolution des services urbains, avec :**

- **l'intégration des services urbains en ville** : prolonger les travaux sur les nouvelles « briques » à faire atterrir dans la ville : centrales de production énergétique, points d'avitaillement H2/GNV, systèmes de consigne, points d'apports volontaires extérieurs (tri lib à moins de 200 m...), réparation/ressourcerie... et aller vers un maillage de stations de services urbains.

- **l'optimisation et la résilience des réseaux** : en complément des travaux sur les réseaux d'énergie et l'approfondissement de la connaissance des gisements en ENR & R (géothermie de minime importance, solaire), l'Apur contribuera à l'évolution du réseau d'eau non potable et au renouvellement de la gestion des eaux en ville en lien avec le renforcement de la nature.

- **la poursuite des travaux sur l'économie circulaire**, notamment la gestion des matériaux et des déchets du BTP et prolongera ses travaux sur le sujet des déchets alimentaires des professionnels à Paris, en particulier ceux des restaurateurs.

2.1.1 | L'évolution des tissus urbains

2.1.1.1 | Les tissus pavillonnaires dans la métropole sur deux secteurs test Villejuif – Colombes en partenariat avec l'EUP – Note synthèse et data

2.1.1.2 | La valorisation du patrimoine des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (face aux questions environnementales et de densification des usages en lien avec la révision du PLU)

2.1.1.3 | L'indice de canopée – actualisation des données, scénarios d'évolution de l'indice – Étude

2.1.2 | La valorisation de la ville du sous-sol – Base de données et suivi

2.1.3 | Indicateurs carbonés – benchmark – Note

2.1.4 | La mise en œuvre d'un service public de la donnée énergétique – Data et note

2.1.5 | L'accompagnement d'Eco-rénovons Paris – Note

2.1.6 | Le taux d'usage des bâtiments – Étude

2.1.7 | L'intégration des services urbains en ville – Notes

2.1.8 | L'optimisation et la résilience des réseaux – Travail en lien avec RTE, Enedis, SIAAP, Eau de Paris (ENP) – Notes et data

2.1.9 | L'économie circulaire dans le BTP – Note

2.1.10 | Les déchets alimentaires des professionnels – Étude

2.1.11 | Analyse des transformations de Paris depuis 2006 en relation avec l'élaboration de la révision du PLU de Paris – Étude

2.2 | La mobilité, la logistique, l'espace public

Nous sommes aujourd'hui dans une phase d'aboutissement de la multimodalité des déplacements jusqu'alors principalement pendulaires qui ont peu à peu évolué vers du multi-séquences. Il est désormais plus facile de se déplacer et de choisir son mode de mobilité selon ses besoins. Demain, certains se demandent si la mobilité dans la ville durable n'est pas plutôt une « non-mobilité » ou tout du moins, une réduction des trajets et le développement de déplacements de proximité notamment des salariés à l'aide du travail nomade, du télétravail, du retour de la production en ville au profit d'une mobilité de proximité.

Par ailleurs, ces dernières années ont renforcé à la fois le rôle majeur de l'espace public dans la ville durable et sa fonction de représentation et d'espace de sociabilité ; le parc Rives de Seine, les 7 places et bien d'autres exemples dans le Grand Paris illustrent ces transformations des usages mais aussi de la méthode de faire ; les aménagements post covid d'aménagements cyclables, d'espaces augmentés pour les piétons et d'installation de terrasses vont encore plus loin montrant une agilité et rapidité d'intervention sans précédent.

6 sujets :

- **Accompagner les impacts des solutions de nouvelles mobilités et tout d'abord la contribution à l'élaboration de documents stratégiques sur le volet mobilités** comme le PDU en lien avec Île-de-France Mobilités, le Scot avec la MGP et le futur PLU bioclimatique parisien en lien avec la DU ainsi que le plan piétons parisiens en lien avec la DVD.
- **Accompagner l'installation du maillage logistique à toutes les échelles à Paris et dans la métropole, dans l'existant et dans les nouveaux quartiers.** Un autre chantier majeur à venir est celui de la logistique urbaine, sujet complexe du fait de l'enjeu foncier et de la diversité des opérateurs, de la montée du e-commerce ; la moitié des mouvements liés à la logistique dans Paris sont ainsi le fait d'opérateurs individuels.
- **La mise en place du réseau vélo métropolitain** maillé associé à un réseau de services (stationnement, réparation...) de nature à révéler des proximités territoriales qui s'ignorent aujourd'hui. Un travail d'enquête sur les nouveaux utilisateurs des mobilités actives pourra ainsi être engagé. Le développement de services de mobilités en partage pourrait contribuer enfin à poursuivre la baisse du taux de motorisation des ménages et notamment des nouvelles générations dans le Grand Paris. Les analyses pourront également porter sur les mobilités nocturnes.
- **L'accompagnement de la ZFE-m**
- **La diversité d'usages de l'espace public, d'un espace de transport à un lieu de sociabilité et de nature.** L'Apur pourra poursuivre ses travaux pour l'intégration de la nature dans les espaces publics en lien avec les projets des collectivités. L'objectif de plantations de 170 000 arbres transformera à cet égard l'atmosphère mais aussi l'esthétique des rues de Paris et impose de réfléchir aussi au nouveau cycle de l'eau pour contribuer à l'arrosage de ces végétaux.
- **Les mutations de l'espace public sous toutes ses formes** (mobiliers, usages, lieux singuliers, potentiels de transformations des places de stationnement, piétonisation, végétation, inclusivité). Ces travaux pourront être conduits sous forme d'ateliers en associant les partenaires et pourront contribuer à une forme de nouveau référentiel parisien voire métropolitain.

- 2.2.1 | Accompagner les impacts des solutions de nouvelles mobilités en lien avec les usages partagés dans le temps**, les innovations technologiques (numériques, véhicules autonomes...) qui permettront une plus grande agilité ou efficacité des infrastructures, avec l'accélération d'une chronotopie d'usages (par exemple, voies sur autoroutes jour, pour les TC, le covoiturage, les véhicules propres, et logistique la nuit, les terrasses l'été, les livraisons la nuit et tôt le matin et d'autres usages ensuite, des quais à usages partagés (QUP) sur les berges, des garages bus la nuit et un usage logistique de jour, l'articulation du réseau ferré et bus...) – Notes
- 2.2.2 | Contribution à l'élaboration de documents stratégiques sur le volet mobilités** comme le PDU en lien avec Île-de-France Mobilités, le Scot avec la MGP et le futur PLU bioclimatique parisien en lien avec la DU ainsi que le plan piétons parisiens en lien avec la DVD – Notes et suivi
- 2.2.3 | Accompagner l'installation du maillage logistique à toutes les échelles à Paris et dans la métropole, dans l'existant et dans les nouveaux quartiers** – Étude
Pour la logistique JO, cf. partie Grands projets
- 2.2.4 | Mise en place du réseau vélo métropolitain**
Accompagnement du groupe de travail MGP – Suivi et données
Connaissance de nouveaux cyclistes – Étude
- 2.2.5 | Accompagnement pour la mise en place de la ZFE-m** – Notes et datavisualisation (déplacement domicile – travail dans les 131 communes)
- 2.2.6 | La diversité d'usages de l'espace public, d'un espace de transport à un lieu de sociabilité et de nature.** L'Apur poursuivra ses travaux pour l'intégration de la nature dans les espaces publics en lien avec les projets des collectivités – Ateliers et Notes
- 2.2.7 | Les mutations de l'espace public sous toutes ses formes**, mobiliers, usages, lieux singuliers, potentiel de transformations des places de stationnement, piétonisation, végétation, inclusivité – Ateliers et Synthèse

2.3 | Habitat, logement et hébergement

L'Apur documentera et enrichira les réflexions liées à l'habitat autour des grands enjeux suivants :

- **L'essor du parc social.** Les principaux enjeux concernant le parc social résident dans la poursuite des efforts pour atteindre 25 % d'ici 2025, ce qui passe notamment par une réflexion sur le renforcement des outils du PLU parisien à l'occasion de sa révision. Les enjeux relèvent aussi des pratiques d'attributions de l'ensemble des réservataires et de la gestion du parc pour favoriser la mixité sociale, en lien avec les travaux de la Conférence du logement et la mise en place d'une cotation de la demande partagée pour provoquer une plus forte rotation des ménages et lutter contre les situations de sous-occupation.
- **Le défi du logement abordable.** La (re) mise en place de l'encadrement des loyers à Paris qui pourrait être étendu à d'autres communes de la Métropole, la création d'un office foncier solidaire, l'encadrement des locations meublées touristiques de type Airbnb sont autant d'outils pour optimiser le parc de logements parisiens et le rendre disponible pour accueillir de nouveaux ménages et permettre le maintien dans Paris des classes moyennes et des travailleurs essentiels mis au premier plan lors de la crise sanitaire du printemps 2020.
- **La poursuite de la lutte contre l'habitat indigne et soutien à la massification de la rénovation énergétique.** La lutte contre l'habitat indigne nécessite de maintenir une politique de prévention et d'entretien du parc d'immeubles anciens à Paris et d'installer la lutte contre l'habitat indigne à l'échelle de la Métropole du Grand Paris. Mais au-delà, il s'agit d'opérer une double mutation des outils et savoir-faire et des financements pour passer à la massification des travaux de rénovation énergétique (en intégrant les travaux d'adaptation au vieillissement des ménages).
- **Le soutien aux parcours résidentiels des ménages** passe aussi par l'installation d'une politique de l'habitat à l'échelle de la Métropole du Grand Paris, traduite dans un Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) et le développement d'une offre de logements dans des quartiers irrigués par le réseau de transports en commun et un tissu de commerces et services de proximité. En particulier, la pandémie semble modifier les pratiques résidentielles. L'Apur, en lien avec les acteurs de l'immobilier et les autres agences d'urbanisme, s'attachera à documenter cette tendance.

- 2.3.1 | Réflexion autour des outils du PLU parisien en matière de production du logement, de logement social et de gestion des grands équilibres habitat / activités – Notes
- 2.3.2 | Logement abordable – Analyse des effets de l'encadrement des loyers à Paris – Étude
- 2.3.3 | Évolution du revenu des ménages par statut d'occupation dans la MGP – Note avec l'Insee (sous réserve)
- 2.3.4 | Accès au logement social à Paris, analyse de la demande de logement social, accompagnement de la Conférence logement et des pratiques d'attribution – Étude, notes et suivi
- 2.3.5 | Prévention de la dégradation des immeubles anciens à Paris – Note
- 2.3.6 | Évolutions des locations meublées touristiques à Paris – Suivi
- 2.3.7 | Réflexion sur les premiers impacts de la pandémie sur le marché immobilier et/ou les stratégies résidentielles dans la Métropole – Étude
- 2.3.8 | Suite du PMHH – Étude

2.4 | Social et sociétal

Les travaux menés par l'Apur s'organiseront autour des grandes thématiques suivantes :

- **Une société qui évolue avec un service public adapté à la diversité des besoins, dans une logique de proximité.** En matière d'accueil de la petite enfance, au-delà de la perpétuation de l'effort de couverture dans les quartiers qui le nécessitent, identifiés au travers d'une analyse fine des besoins, il s'agit de répondre à des situations et attentes de plus en plus diverses et évolutives. L'appréciation des besoins de services et leur articulation, l'identification des ressources se font dans une logique de proximité, dans le sens de la « ville du quart d'heure » et du quartier de vie, au-delà des limites administratives. L'école constitue un point d'entrée essentiel pour appréhender cette ville de la proximité. Une attention particulière sera apportée aux populations les plus fragiles, enfants (ville ludique) et personnes âgées (ville pour tous). L'objectif est aussi de développer les services qui vont au-devant des ménages, à l'image des expérimentations d'équipements qui se déploient dans l'espace public.

Des nouveaux indicateurs et politiques sociales

- **L'impact de la crise économique et sociale** liée à la pandémie de Covid-19 nécessitera un suivi et une analyse en continu : pour évaluer les publics les plus touchés, les nouveaux publics fragiles et mesurer les effets des plans de relance. Dans ce contexte, les bases de données des observatoires sociaux seront progressivement mises à jour (politique de la ville, insertion et lutte contre l'exclusion, handicap). Des travaux autour de la construction d'indicateurs composites seront également utiles pour pouvoir suivre les évolutions, mesurer les effets selon les territoires et anticiper les réponses à apporter, de même que des travaux possibles sur l'insertion professionnelle et l'accompagnement vers l'emploi, sur des publics spécifiques (jeunes précaires) ou pour nourrir des expérimentations telles que celle d'un revenu universel.
- **Les publics en grande précarité** en particulier évoluent. La Nuit de la Solidarité, opération de décompte de personnes en situation de rue, organisée par la Ville de Paris chaque année depuis 2018, permet de disposer d'informations sur leurs profils et sur leurs besoins avec le test d'une nouvelle édition à l'été.
- **L'enjeu du vieillissement** : les travaux de projections estiment à + 54 % la progression des personnes âgées à l'horizon 2030-2050 dans la Métropole du Grand Paris. Ces évolutions impliquent des réponses en matière de services, d'équipements, d'aide au maintien à domicile et de solidarité intergénérationnelle envers les seniors.

2.4.1 | Recensement, projections démographiques, data portraits – Suivi et notes, mise à jour des data portraits des 131 communes

2.4.2 | Politique de la ville, référentiel d'évaluation et préparation du futur contrat – Observatoire des quartiers prioritaires parisiens – Étude et suivi

2.4.3 | Insertion et lutte contre l'exclusion : suivi de l'impact de la crise, approfondissements thématiques – Observatoire, étude et suivi

2.4.4 | Handicap – Observatoire parisien du handicap

2.4.5 | Nuit de la Solidarité – Étude et suivi, participation au comité scientifique

2.4.6 | Petite enfance, évolution des besoins d'accueil : enquête auprès des familles – Étude

- **Des approches renouvelées grâce à l'engagement citoyen, aux possibilités offertes par le numérique, aux innovations publiques.** Ces évolutions que l'Apur a documentées dans l'étude la « Ville Autrement », transforment en profondeur les modes d'action dans la ville (notamment le budget participatif). Dans cette approche, le caractère hybride de certains lieux d'occupation temporaire, permettant de répondre à des besoins et publics divers (économie sociale et solidaire, entrepreneuriat, création artistique, hébergement d'urgence) en utilisant du foncier disponible pourrait être systématisé.
- **Les approches favorables à la santé.** Les travaux s'effectueront dans la continuité de l'étude de caractérisation des inégalités sociales et territoriales de santé à Paris et notamment dans le cadre des travaux liés à l'évolution de la planification (contribution pour la mise en place d'un plan métropolitain santé et résilience) et des nouveaux PLU.

Ces approches supposent d'intégrer une analyse et un suivi des impacts sanitaires de la crise de la Covid-19.

2.4.7 | Ville du ¼ d'heure, proximité et démocratie locale – Accompagnement et travaux d'études – Notes

2.4.8 | Équipements - services publics 2030 – suite, hébergement hybride

2.4.9 | Urbanisme et santé – en lien avec le plan métropolitain santé et résilience – Suivi

2.4.10 | Impact de la crise de la Covid-19

- Suite analyse de l'impact à l'échelle Paris et Métropole
- Benchmark sur les stratégies des métropoles post Covid en lien avec le Master de Sciences Po – Étude

2.4.11 | PANHAB – Habiter la ville pendant la crise de la Covid, recherche ANR en partenariat avec le laboratoire de recherche LAA (sous réserve)

2.5 | L'économie et l'innovation

Au cours de la dernière décennie, l'Apur a mené de nombreux travaux visant à consolider la connaissance des nouvelles formes d'économie et à développer d'autres échelles de valeur.

Le programme de travail propose de renforcer la contribution de l'atelier dans le cadre des travaux suivants :

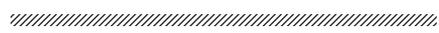
- **L'observatoire de l'économie parisienne et des mesures de soutien.** Dans la continuité du travail réalisé pour accompagner les plans de relance, l'Apur contribuera à la mise en place et au suivi d'un observatoire de l'économie parisienne et des mesures de soutien, pour analyser les spécificités de l'économie parisienne et métropolitaine et documenter en temps réel les impacts socio-économiques de la crise, sur les entreprises, sur l'emploi, la demande d'emploi et les effets des mesures de soutien. L'Apur pourra également contribuer à la mise en place d'un nouveau label d'attractivité des entreprises s'appuyant sur la RSE, le taux d'usages et l'ancrage local.
- **L'innovation et les jeunes entreprises innovantes.** L'écosystème de l'innovation qui s'est largement déployé ces dernières années contribue au rayonnement du Grand Paris et à l'émergence d'entreprises porteuses de solutions et d'emplois. L'effort des collectivités publiques depuis dix ans a permis la création d'un immobilier dédié avec les incubateurs et les pépinières. Il a aussi favorisé l'émergence de nouveaux types de lieux (espaces de coworking, tiers-lieux, lieux hybrides...), la visibilité et la mise en réseaux des acteurs. Depuis 2018, l'Apur est engagé avec ses partenaires dans la création d'un observatoire des jeunes entreprises innovantes permettant de disposer d'informations sur les start-ups et sur les structures d'appui.
- **Le suivi des 40 millions de m² de bureaux dans la MGP.** Le suivi du parc de bureaux doit notamment permettre d'envisager une nouvelle vie pour le parc d'immobilier tertiaire construit dans les années 1970, 1980, 1990, 2000 dans la Métropole pour améliorer ses performances énergétiques, augmenter la qualité de vie des salariés et repenser les rez-de-chaussée pour offrir plus de services aux usagers des bâtiments et à la ville. Autre objectif à poursuivre : s'inscrire dans une dynamique de rééquilibrage est-ouest en s'appuyant notamment sur les mutations des organisations et de l'occupation de l'immobilier d'entreprise liées au développement à venir du télétravail.
- **Édition BD com 2020 et le soutien aux commerces de proximité.** L'Apur publiera au 1^{er} semestre 2020 les résultats de l'enquête sur les commerces parisiens réalisée en partenariat avec la DAE et la CCI Paris en octobre 2020. Ces résultats seront analysés à l'aune de deux grandes séries d'enjeux : les évolutions du commerce de proximité, en lien avec la révision du PLU parisien et les effets de la crise sanitaire et économique de la Covid-19, en particulier sur certains types de commerces (librairies et commerces culturels, bars-café-restaurants et boîtes de nuit, etc.).
À l'avenir et dans toute la Métropole du Grand Paris, l'engagement en faveur du commerce de proximité devrait être poursuivi, notamment par l'attention portée à la qualité de l'espace public mais aussi par une mise en avant des externalités positives de ce type d'activité pour le développement local. L'emploi local, considéré comme plus gratifiant, la souplesse pour l'accueil de nouvelles formes de commerces facilité par un réseau de petites surfaces et d'entrepreneurs, mais aussi, le sentiment de sécurité dans la rue, les relations entre les citadins renforcées par la présence de commerces de quartier...

- **Ces réflexions seront aussi l'occasion d'imaginer de nouveaux outils** pour résister à la mutation liée à l'arrivée des GAFA (et notamment Amazon) dans l'urbanisme commercial. En lien avec le défi de la logistique urbaine, la régulation des acteurs du commerce en ligne et du numérique doit être inventée afin de préserver le tissu commercial local. La BD com et la BD rues resteront des outils privilégiés pour alimenter ce sujet.
- **L'économie, une attractivité fondée sur la ville pour tous, l'économie verte, le territoire apprenant, l'essor de l'économie circulaire et des projets d'entrepreneuriat social et solidaire.** L'attention nouvelle portée aux enjeux de l'économie circulaire et l'essor de l'économie sociale et solidaire soutenue par les territoires contribue à faire émerger de nouveaux secteurs d'activité autour de la fabrication, de l'artisanat de l'alimentation durable. Ce mouvement pourrait être renforcé en engageant un travail sur la généralisation des rez-de-chaussée actifs voire en trouvant des espaces dans l'immobilier tertiaire. Dans le contexte de crise, les démarches visant à promouvoir les projets innovants à fort impact local pourront être favorisées et évaluées, telles que celles portées par l'Arc de l'innovation, qui permet d'accompagner des porteurs de projets sur le territoire du Grand Est parisien.
- **Le développement d'un tourisme plus local et responsable, en lien avec les Assises du tourisme.** Les dernières années ont été marquées par la mise en œuvre d'un grand plan hôtelier qui a permis d'améliorer le parc et de créer de nombreux nouveaux hôtels. Alors que la crise sanitaire a très fortement impacté le tourisme dans le cœur de l'agglomération parisienne, il s'agit d'engager une nouvelle phase à la fois en favorisant la répartition des flux de touristes à l'échelle de tout le Grand Paris et des ressources locales. Un accompagnement des Assises du tourisme durable est envisagé dès le premier semestre 2021. Une étude s'engagera autour de nouveaux attracteurs touristiques, intégrant des parcours singuliers comme les parcours de nuit, de la connaissance urbaine rurale et en invitant à découvrir Paris et le Grand Paris autrement. Des exemples d'hybridation touchent également cet immobilier dédié, par exemple avec la mise en place d'espaces de travail nomade et de télétravail dans des hôtels. Ils réinterrogent ses fonctions, son taux d'usage et son ancrage local.

- 2.5.1 | **Observatoire de l'économie parisienne** – Notes de conjoncture et notes thématiques
- 2.5.2 | **Observatoire des jeunes entreprises innovantes** – Suivi, notes
- 2.5.3 | **Lieux d'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat** – Étude et mise à jour de la base de données
- 2.5.4 | **Immobilier de bureaux** – Suivi
- 2.5.5 | **Édition BD Com 2020 et soutien aux commerces de proximité** – Note, étude, base de données
- 2.5.6 | **Arc de l'innovation** – Suivi et note
- 2.5.7 | **Tourisme** – Note, accompagnement des Assises
- 2.5.8 | **Travailleurs essentiels** – Note
- 2.5.9 | **Insertion professionnelle et territoires 0 chômeur** – Suivi



PARIS ET LE GRAND PARIS – PROJETS URBAINS ET LE GRAND PARIS EXPRESS



3. La transformation des territoires

Un accompagnement sera renforcé lié au renouveau des grands sites, à l'arrivée du Grand Paris Express et au renforcement de la poly-centralité métropolitaine.

3.1 | La transformation des grands sites

Les transformations du boulevard périphérique, de la Seine et des canaux, du centre de Paris, des deux bois, seront menées dans le cadre d'ateliers « communs ». Une méthode d'ateliers partagés, comme instance de dialogue et d'échanges entre toutes les parties prenantes, est une méthode de travail renouvelée accompagnée par l'Apur.

Des ateliers déjà engagés sont à poursuivre :

- **L'atelier Seine** (évolution du cahier des prescriptions architecturales, paysagères et environnementales, plantations et végétalisation, installations temporaires, mutations des quais Bercy Charenton, mise en place d'ateliers amont et aval).
- **L'atelier boulevard périphérique et abords** (animation des ateliers et préparation d'un plan programme de la mutation progressive). La transformation des portes en places entre Paris et les communes riveraines (accompagnement des conventions bilatérales).

Des ateliers sont à venir :

- **L'atelier Bois de Boulogne et l'atelier Bois de Vincennes.**
- **L'atelier Paris centre/île de la Cité** qui connaît des transformations majeures qui vont s'amplifier d'ici 2024.

Et sous forme d'ateliers spécifiques, des travaux seront engagés sur :

- **La redécouverte d'anciennes rivières en Seine-Saint-Denis et la Bièvre à Paris** – Suivi Vieille Mer, étude d'opportunité sur la Bièvre dans Paris, étude d'orientations sur la réouverture de rivières en Seine-Saint-Denis (le Croult, le ru d'Arra, ru de Montfort...).
- **La poursuite de la requalification de la Plaine et du Canal de l'Ourcq et du territoire de faubourg.**
- **Le développement du Grand Orly** – sous forme d'atelier.
- **L'atelier sur l'évolution progressive de l'autoroute A1** – étude 2021-2022.

3.1.1 | L'atelier Seine

- Évolution du cahier des prescriptions architecturales, paysagères, environnementales – Étude
- Plantations et végétalisation, mutations des quais comme Bercy Charenton – Notes
- Occupations temporaires et chronotopie des espaces – Suivi
- La mise en place d'ateliers amont et aval – Animation d'ateliers et synthèse

3.1.2 | L'atelier boulevard périphérique et abords

- Animation des ateliers et préparation d'un plan programme de la mutation progressive – Synthèses d'ateliers, Plan programme – Étude
- La transformation des portes en places entre Paris et les communes riveraines (accompagnement des conventions bilatérales) – Notes

3.1.3 | L'atelier Bois de Boulogne et l'atelier Bois de Vincennes – Synthèses d'ateliers

3.1.4 | Paris centre/île de la Cité – Synthèses d'atelier, Plan programme – Étude

3.1.5 | La redécouverte d'anciennes rivières en Seine-Saint-Denis et la Bièvre à Paris

- Étude d'opportunité sur la Bièvre dans Paris – (Étude sous réserve)
- Suivi Vieille Mer, orientations sur la réouverture de rivières en Seine Saint-Denis (Croult, ru d'Arra, Montfort...) – (Étude sous réserve)

3.1.6 | La poursuite de la requalification de la Plaine et du canal de l'Ourcq et du territoire de faubourg – Suivi

3.1.7 | Le développement du Grand Orly – Synthèse d'atelier (sous réserve)

3.1.8 | Suite des routes du futur et notamment mutation du secteur de l'autoroute A1 – Étude

3.2 | L'accompagnement des grands projets

La transformation du territoire métropolitain s'accélère : l'ouverture des lignes du nouveau réseau de transport transformera l'accessibilité pour plus de 7 millions de personnes mais accélère aussi la concurrence entre les projets et pose la question de l'évolution du réseau routier.

L'arrivée des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 attend un héritage et la concurrence internationale demande des coopérations de plus vaste échelle. Il faut à la fois observer et accompagner ces mutations avec l'Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express, la base de données projets et les autres travaux en cours.

Cela passe par des liens renouvelés entre ville et campagne et une relation retrouvée entre les différentes formes urbaines, centres anciens, tissus pavillonnaires, villes nouvelles, entre zone dense et moins dense. Dans les années à venir, au-delà des réflexions sur la façon d'installer l'agriculture en milieu urbain, il conviendra d'engager des travaux sur le rôle de tous les espaces verts à toutes les échelles (jardins du pavillonnaire, espaces verts créés au sein des ensembles de logements), l'équilibre des grands territoires, la valorisation agricole et la compensation carbone.

- **L'observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express.** Un premier bilan pourra être dressé 6 ans après la mise en place de l'Observatoire. L'atelier Vitalité des quartiers de gare sera également installé en 2021.
- **La base de données partagée des projets.** Une base de données des projets, unique et partagée montre le contenu de chaque projet sur l'ensemble du territoire métropolitain, son programme et le phasage de sa réalisation ; elle constitue un outil indispensable pour des discussions et des prises de décisions des acteurs de l'aménagement dans un contexte de crise économique.
- **L'héritage des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.** L'Apur accompagne la convention Paris/Seine Saint-Denis qui porte sur des actions ayant valeur d'héritage : la requalification du canal Saint-Denis, la baignade en Seine et Marne, le développement de l'économie circulaire dans les chantiers du BTP, la logistique urbaine pérenne et événementielle, les parcours piétons touristiques, culturels et de santé irriguant les territoires, la requalification de la Porte de La Chapelle et enfin les parcours inclusifs pour une accessibilité universelle de Paris d'ici 2024.
- **La vallée de la Seine Paris Rouen Le Havre.** Outil coopératif des 5 agences d'urbanisme dans le cadre du CPIER Vallée de Seine – Optimisation et articulation des flux.
- **La nature productive, l'agriculture, entre circuit court et bio régions, la relation ville/campagne.** L'Apur pourra contribuer à l'établissement d'une cartographie prospective et d'un panorama en vue de disposer d'une vision du système de production et de distribution de l'alimentation durable.

3.2.1 | L'observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express

- Poursuite du travail sur les Mutations dans les 68 quartiers de gare – Synthèse sur l'ensemble des 68 quartiers
- Animation des ateliers témoins Vitalité des quartiers de gare – Synthèses
- Analyse statistique des projets d'espace public dans le cadre des comités de pôle validés – Note
- Étude sur la vitalité commerciale dans les quartiers de gare aujourd'hui et demain – Note
- Accompagnement des promenades urbaines – Suivi des travaux coproduits

3.2.2 | La base de données partagée des projets – Programmation, avancement dans les 131 communes de la MGP en lien avec les EPT – Étude

3.2.3 | L'héritage des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

3.2.3.1 | Baignabilité de la Seine – Suivi des groupes de travail

3.2.3.2 | Économie circulaire du BTP – Notes sur les nouvelles filières et matériaux

3.2.3.3 | La logistique urbaine des Jeux en lien avec le COJO (sous réserve) – Étude

3.2.3.4 | Parcours piétons touristiques et culturels, en lien avec les promenades urbaines – Notes

3.2.4 | La vallée de la Seine Paris Rouen Le Havre – Optimisation et articulation des flux – Étude et base de données – Suivi

3.2.5 | La nature productive, l'agriculture, entre circuit court et bio régions, la relation ville/campagne – Étude

3.3 | L'engagement pour un renouveau de la planification (urbaine), de la planification normative vers la planification inventive

La mise en place d'un cadre de planification commun articulant l'occupation du sol, SCOT métropolitain, l'offre résidentielle, le PMHH et la gestion énergie climat, le PCAEM, va permettre d'engager un rééquilibrage territorial et de réduction des inégalités fondé sur de nouvelles qualités (ville du ¼ d'heure, espaces de nature, partage des services et équipements, mises en réseau, capacité de production, offre de parcours résidentiels). Il faudra passer de la planification normative à une planification inventive capable de s'adapter aux changements sociétaux et aux enjeux d'environnement, de santé et de résilience.

- **Les évolutions de la métropole et ses projets engagés.** Réfléchir à cette échelle plus vaste est aujourd'hui essentiel pour permettre de mieux répartir les effets d'attraction et donc aussi de saturation éprouvée par Paris, c'est l'enjeu de la ville du ¼ d'heure, du partage des équipements, du rééquilibrage territorial et de la mixité sociale, mais aussi de la protection et valorisation différente des sols, désimperméabilisations, renaturation, etc., il s'agira également d'infléchir ces cadres réglementaires pour renforcer les possibilités d'actions plus souples, plus inventives, temporaires, partagés, flexibles. L'Apur, tout en consolidant la connaissance de ce vaste territoire au travers de bases de données sans cesse actualisées et des études thématiques, apporte un appui technique permanent à la Métropole dans toutes ses actions et en particulier pour la consolidation des documents stratégiques SCOT, PMHH, PCAEM.
- **Une culture commune qui avance, des PLU aux PLUI.** Les PLU jusqu'alors communaux deviennent territoriaux (c'est un changement d'échelle majeur) avec les PLUI. Le mode de travail en atelier installé par l'Apur pour préparer ces nouveaux documents pourra se poursuivre en particulier en lien avec les nouvelles politiques et le contexte de la crise actuelle.

3.3.1 | Accompagnement du SCOT métropolitain – mises à jour du diagnostic, ajustements du PADD, du DOO et du CDR en vue de l'arrêt du SCOT avant la fin de 2021 – Étude et suivi

3.3.2 | Accompagnement du PMHH (sous réserve)

3.3.3 | Accompagnement du SDEM – Data et suivi

3.3.4 | Plan métropolitain santé, résilience – Suivi

3.3.5 | Accompagnement des PLUI des EPT – Ateliers et notes de synthèse

• **La révision du PLU de Paris vers un PLU bio climatique.** Les études réalisées ces dernières années par l'Apur sur le rôle de l'eau non potable, les usages de l'eau de pluie, la nature, les îlots de chaleurs, les réseaux de froid et de chaud, les qualités du bâti vont aider à intégrer ces sujets dans le PLU. La comptabilité carbone sera au cœur des enjeux. Dans une première étape, l'Apur contribuera à la réalisation du bilan, du diagnostic et du PADD. Un travail d'accompagnement du partage de la connaissance pour enrichir la révision du PLU sera également engagé au travers d'ateliers, de visites mais aussi de benchmark et de représentation.

3.3.6 | Révision du PLU de Paris, participation à l'élaboration des documents du PLU bioclimatique

- **Bilan 2006-2020** : bilan des dispositifs du PLU et analyse thématique de son application dans les différents domaines : principes structurants et données générales, gestion des destinations/densités logement, végétalisation et nature en ville, activités économiques, commerces et artisanat, équipements dont espaces verts (performances environnementales et énergétiques), patrimoine, paysage et qualités architecturales, règles morphologiques, espace public, voirie – Étude

- **Diagnostic général** : élaboration du diagnostic général pour l'ensemble de Paris dans les différents domaines concernés par le PLU et aux différentes échelles (de l'échelle mondiale à l'échelle métropolitaine) ainsi qu'un volet sur la prise en compte des territoires voisins et des communes limitrophes – Étude

- **Diagnostic territorial** : il sera composé de chiffres clés et de données générales par arrondissement et de quatre chapitres : 1/ cadre urbain, tissus urbains et paysages ; 2/ approche socio-économique, 3/ vie urbaine et vie locale, 4/ approche environnementale – Étude et datavisualisation

Le diagnostic territorial contiendra une étude cartographique des transformations de Paris de 2006 à 2020 et une synthèse cartographique des transformations en cours et en projet – Étude et datavisualisation

- **Accompagnement de la concertation** : élaboration de documents support et participations aux réunions publiques et aux ateliers thématiques avec les partenaires et les PPA

- **PADD** : participation à l'élaboration du PADD dans les différents domaines et en incluant les grands territoires de projets parisiens, la Seine, le Boulevard périphérique, etc. – Étude et ateliers

- **Partie réglementaire du PLU** : participation à l'élaboration des nouvelles règles et tests de leur impact et leurs effets sur le paysage et les tissus urbains parisiens en regard des objectifs du PLU fixés dans le PADD.

- **Suivi des projets des arrondissements** – Notes

LA DIFFUSION

International

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre Paris et Phnom Penh, l'Apur assiste les équipes techniques de la municipalité de Phnom Penh dans leurs travaux sur le développement urbain et plus particulièrement dans les domaines de la résorption de l'habitat précaire dans les quartiers informels, de la formation universitaire dans le domaine de l'urbanisme et des politiques patrimoniales de réhabilitation de l'habitat ancien dégradé.

L'Apur continue par ailleurs à accompagner plusieurs autres programmes de coopérations décentralisées avec notamment les villes de Brazzaville, Buenos Aires et Bethléem.

Phnom Penh : coopération décentralisée Paris Phnom Penh, aide à la mise en place d'un programme de formation aux métiers de la ville au sein de l'université royale des Beaux-arts et appui au programme de résorption des quartiers insalubres et relocalisation des populations pauvres.

Brazzaville : coopération décentralisée Paris Brazzaville avec le Sycotom visant à l'implantation d'une plateforme de compostage en milieu urbain – Suivi

Buenos Aires : coopération décentralisée Paris Buenos Aires avec Paris Habitat et contrat Apur-BID visant à la préfiguration du réaménagement du site de Puerto dans une optique de ville durable mixte, sobre en carbone et résiliente – Étude

Bethléem : coopération décentralisée Paris Bethléem sur le suivi du schéma directeur des mobilités et la requalification du centre-ville – Suivi

Publication Paris Projet et communication

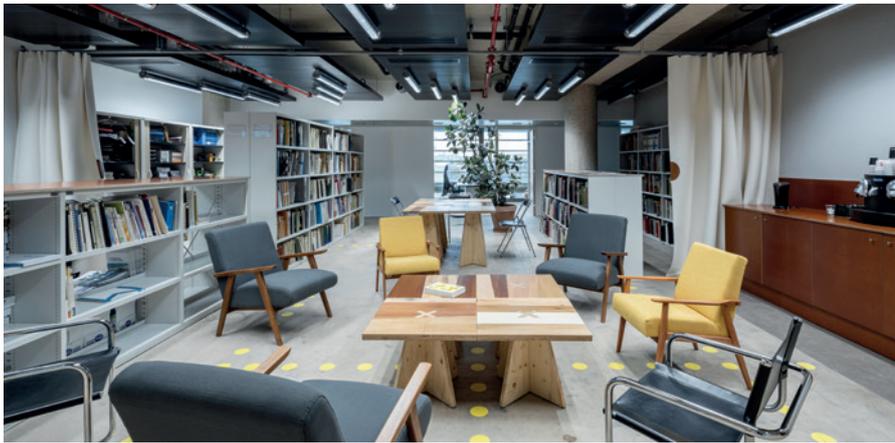
Paris Projet est une revue éditée par l'Atelier depuis 50 ans ; chacun de ses numéros propose un ensemble de points de vue liés à une situation urbaine particulière ; cela peut concerner des thèmes ou des géographies. Équipements et services 2030 et l'évolution des bois de Boulogne et Vincennes ont été publiés début 2020.

2021 sera l'occasion d'éditer un ouvrage sur ce que nous avons appris de la crise liée au Covid et un ouvrage en lien avec la révision du PLU de Paris.

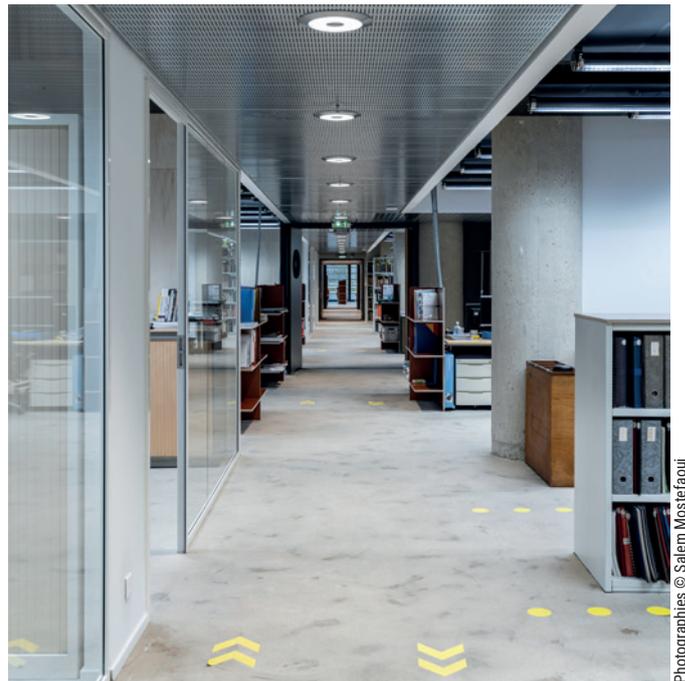
Les web conférences initiées en juin 2020 seront prolongées et un « club des partenaires » permettra de développer des synergies entre tous les partenaires de l'atelier.

Deux nouveaux numéros de Paris Projet, l'un en lien avec l'urbanisme post crise sanitaire et le second en lien avec le futur PLU bioclimatique parisien.

Cycle de web conférence



Nos nouveaux locaux... à votre disposition, ateliers, documentation...



L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

